

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre m..... 1.00

Edition Hebdomadaire

Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.0

Avis de Naissances, Mariage ou
Décès..... 0.5
Pour les annonces à longs termes
conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 7 Août 1885

UNE NAIVETÉ DE LA PATRIE

La Patrie commet des naïvetés
sublimes, depuis surtout que M.
Sauvalle a remplacé M. Fréchette
au fauteuil éditorial. C'est ainsi
que, tout récemment, elle déclarait
sur un ton prophétique que sir
John ne graciera pas Riel, parce
qu'il a "une vieille haine trop
corsée" contre le chef métis.
Nous ne voulons pas ici tenter
de désillusionner l'écrivain de la
feuille de M. Beaugrand au sujet
du sentiment haineux qu'il prête
au vieux chef conservateur; nous
lui ferons remarquer seulement
que l'opinion qu'il a émise n'est
pas celle qui a toujours prévalu
dans les rangs du parti qui s'alarie
sa prose. Les journaux grits, la
presse rouge de Québec ont sans
cesse, en effet, à la suite des trou-
bles de 1870, accusé sir John d'a-
voir été trop tendre pour Riel et de
lui avoir fourni les moyens de
s'enfuir, dans un temps où M.
Blake offrait \$4,000 à qui lui appor-
terait la tête du proscrit.
Nous savons bien, à la vérité,
que nos adversaires changent d'o-
pinions et d'accusations comme
un comédien change de culottes, et
ce revirement ne nous étonne pas
le moins du monde; mais, comme
M. Sauvalle est à faire son éduca-
tion parmi nous, il est bon de lui signa-
ler les écueils où ses devanciers
ont, depuis un demi-siècle presque,
brisé tous leurs vaisseaux.

LA CONDUITE A TENIR

"Un grand effort ne saurait
manquer d'être tenté pour induire
le gouvernement à commuer la
sentence portée contre Riel. On
fait déjà circuler, à cet effet, des
pétitions dans la province de
Québec.
Certains journaux français se
permettent de faire des remar-
ques sur un ton menaçant. C'est
une faute grave et qui, vraisem-
blablement, ne profitera pas à
leur objet. Il est plus vraisem-
blable qu'elle soulevera une op-
position qu'un appel à la clé-
mence n'aurait pas provoquée."
C'est un journal anglais, le Daily
News de Kingston, qui a publié ces
lignes, et nous croyons que quel-
ques-uns de nos confrères de la
province de Québec pourraient
faire leur profit des conseils qui
s'y trouvent implicitement ren-
fermés.
En demandant, en effet, une
commutation de peine en faveur de
Riel, en blâmant la rigueur de la
sentence rendue contre lui, per-
sonne ne doit se mettre en tête de
faire, d'une manière ou d'une
autre, l'apothéose de sa conduite
qui fut criminelle; d'exploiter l'en-
thousiasme et les préjugés popu-
laires au point de vue de la politi-
que ou de la nationalité.
Un tel agissement et un tel but
seraient indignes et féconds en
conséquences dangereuses pour
l'avenir.
Ce qu'il faut faire, c'est de récla-
mer avec sang-froid et constance,
au nom de la justice et de l'humani-
té, en faveur d'un homme qui
fut certainement coupable, mais
dont la folie excuse les fautes dans

une large mesure. Voici la con-
duite à tenir, la seule qui puisse
nous mener au succès et sauver
Riel.

L'HON. M. WHITE

La Patrie, feuille archi-libérale,
rend au nouveau ministre de l'In-
térieur un hommage que personne
ne taxera de partialité.
Voici :
" M. White, dit-elle, peut avoir le
défaut d'être un homme essentiel-
lement de parti..... mais nous de-
vons reconnaître que c'est un hom-
me de grand talent, et qui est cer-
tainement digne en tous points du
poste qui lui est confié et qu'il
saura remplir avec honneur."

FUNERAILLES DE GRANT

Les funérailles du général Grant
auront lieu demain à New-York.
Il se fait d'immenses préparatifs.
On compte qu'il y aura 75,000 per-
sonnes dans la procession funèbre
dont le parcours est de neuf milles.
Cette cérémonie sera sans doute la
plus imposante et la plus grandiose
qui ait encore eu lieu aux Etats-
Unis.

Le corps, lorsque les funérailles
seront terminées, sera placé dans
sept cercueils distincts.

Le cercueil contenant le corps
sera entouré de satin, puis placé
dans un cercueil de cuivre poli. Le
troisième cercueil sera en cuivre
rouge et couvert de velours pour-
pre; on le placera dans une
boîte en cèdre dont l'intérieur
sera couvert en plomb. Tous ces
cercueils seront enfin renfermés
dans un autre en acier solide.—
L'inscription U. S. Grant sera gravée
en lettres d'argent sur ce dernier.

LE MONDE ET LA POLITIQUE

Le gouvernement vient de don-
ner ordre de faire une enquête au
sujet de l'incendie du steamer de
quarantaine Annie Stewart. Le si-
nistre est arrivé durant la nuit de
samedi dernier, vis-à-vis la Grosse-
Île à Québec.

L'honorable John Costigan, qui
est à faire une tournée d'inspection
dans les mines de phosphate qu'il
possède le long de la rivière "Le
Lièvre," sera de retour à Ottawa
lundi.

L'honorable M. Caron n'est pas
revenu dans la capitale hier, comme
on s'y attendait.

On vient de demander des sou-
missions pour la construction de
remises destinées aux immigrants et
à leurs bagages, à Victoria, Colom-
bie Anglaise.

Le Col. Taylor d'Halifax est parti
pour Winnipeg, où il se propose
l'école d'infanterie à cheval subven-
tionnée à la dernière session. Il est
entendu que le major Buchan, qui
a fait la campagne du Nord-Ouest
en qualité d'adjudant du 90ème ba-
taillon, sera le commandant de la
nouvelle école, et que le Dr Codd,
également du 90ème, en sera le chi-
rurgien.

Un grand nombre des volontaires
de la campagne du Nord-Ouest ont
déjà fait application au départe-
ment de l'Intérieur pour obtenir
l'octroi de terre qui leur a été voté

comme témoignage de reconnais-
sance publique, durant la dernière
session. Nous sommes heureux de
constater que plusieurs ont l'inten-
tion d'aller coloniser eux-mêmes
leurs terrains.

Mille fois bravo, et nos meilleurs
souhaits à ces vaillants!

Le gouvernement va faire cons-
tituer de nouveaux bureaux de
poste à Montague, Ile du Prince-
Édouard, et à North Sidney, Colom-
bie Anglaise. Il vient de de-
mander des soumissions pour ces
deux entreprises.

Les officiers permanents de la
Chambre des Communes croient
avoir mérité un salaire additionnel
à tout aussi juste titre que les dé-
putés, durant la dernière session.
Ils viennent d'adresser une requête
au gouvernement et ont grande
confiance dans la réussite de leur
démarche.

L'honorable Thomas White, le
nouveau ministre de l'Intérieur, a
fait une première visite officielle à
son département, hier, et est entré
immédiatement en charge. Les
lettres et les télégrammes de féli-
citations lui arrivent en grand
nombre de partout, depuis qu'il fait
partie du cabinet.

Différents corps d'explorateurs
vont quitter prochainement la ca-
pitale pour aller faire les arpenta-
ges et les relevés hydrographiques
en faveur desquels des subsides ont
été votés à la dernière session. Ont
été nommés chefs de ces diverses
expéditions: MM. Lafleur, Breen,
Steckel, Guérin, Sirois, Gray, Snow
et Richards.

M. Mills écrit des drôleries dans
le London Advertiser, au sujet du
cadeau d'une maison qui vient
d'être fait à l'honorable M. Costi-
gan. Comme M. Mills parlerait au-
trement, si jamais la reconnais-
sance publique lui offrait seule-
ment un meuble de salle à diner.

Malheureusement, cet homme-là
mourra en se moquant de ceux qui
ont mérité des cadeaux, parceque
l'on ne s'avisera jamais de lui en
offrir.

Certains journaux grits conti-
nuent à s'exaltier bêtement devant
la conduite de M. Blake donnant à
une institution politique de son
comté les \$500 d'indemnité addi-
tionnelle qu'il a touchées à la der-
nière session. Il n'y a pas de quoi
pourtant. Les siens ont purement
et simplement, en effet, demandé
au chef de l'opposition la bourse ou
la vie, et son mérite consiste à leur
avoir jeté par la tête la première
pour sauver la seconde. Cela se
voit tous les jours de la part de
personnages qui, de leur nature,
ne sont ni bien chevaleresques, ni
bien généreux. Aussi, on a tort
d'essayer à faire un piédestal à M.
Blake avec cette histoire de \$500.

Le Free Press se fait l'organe of-
ficieux des Tories d'Ontario, pour
se plaindre de l'influence de la pro-
vince de Québec dans le gouverne-
ment actuel, à l'occasion de l'entrée
de M. Thomas White dans le ca-
binet.

Nous serions très-curieux de con-
naître où notre confrère de la rue
Elgin a puisé ses informations,
avant de se constituer ainsi le por-
te-voix d'un parti qui a toujours sa,
ce nous semble, faire valoir ses

prétentions et ses idées sans quérir
le secours de ses adversaires.

Jusqu'à preuve du contraire,
d'ailleurs, tout le monde croira que
le Free Press n'a voulu, en cette
occurrence, que rééditer le vieux
cri de guerre de son parti, en fai-
sant croire à la domination fran-
çaise. Circonstance bien drôle,
par exemple, c'est que, dans le mé-
me temps que les grits accusent sir
John de trop accorder de faveurs à
Québec, leurs alliés, les libéraux
de cette dernière province, crient
sur les toits que sous l'administra-
tion conservatrice Ontario a la part
du lion et Québec celle de la four-
mi.

Quels farceurs que nos adver-
saires!

Voitures! Voitures!

Voitures couvertes ou découvertes,
Phaétons, Rockaways, Express,
Chariots à pain, etc., etc.

Faits à ordre, avec soin et promptitude.
Je répare aussi les voitures et ferre les
chevaux, etc., etc. Les matériaux que
j'emploie pour la confection de mes voi-
tures sont de première qualité et mon
ouvrage est garanti tant sous le rapport
du travail de la main d'œuvre que sous
celui de la solidité et du fini.

Je sollicite le patronage du public en
général.

ALFRED MATHIEU,
No. 380 rue Clarence, Ottawa
24 juillet 1885.

\$10,000.00

MARCHANDISES DE GOÛT

Articles de Modes

A VENDRE DE SUITE

AVEZ-VOUS besoin d'un CHAPEAU à
moitié prix?
VENEZ NOUS VOIR.
AVEZ-VOUS besoin de riches PLUMES
et d'élegante FLEURS?
VENEZ NOUS VOIR.
AVEZ-VOUS besoin de nouvelles DAN-
TELLES et de FICHUS?
VENEZ ENCORE NOUS VOIR.

A. Woodcock
Magasin Spécial de Modes,
39, RUE SPARKS.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées distinctes,
adressées au soussigné et endossées "Sou-
mission pour une Tour destinée à recevoir
un Cadran, etc., au Bureau de Poste, etc.,
Hull, P. Q.," seront reçues jusqu'à MARDI,
le 18 Août prochain inclusivement, pour la
construction d'une
Tour destinée à recevoir un Cadran,

HULL, P. Q.

Les plans et spécifications peuvent être
examinés au Département des Travaux
Publics, à Ottawa, le et après le LUNDI,
3 Août prochain.

Les soumissionnaires devront se rappeler
que les soumissions doivent être faites stricte-
ment conformes aux formules imprimées,
et signées par les soumissionnaires mêmes.
Un chèque de banque accepté, fait payable
à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux
Publics, égal à cinq pour cent du prix
de la soumission doit accompagner cette
dernière, laquelle somme sera confiée, si
le soumissionnaire refuse d'accepter le con-
trat pour l'ouvrage aux taux et termes men-
tionnés dans sa soumission. Le chèque ainsi
envoyé sera retourné à chaque soumission-
naire dont la soumission n'aura pas été
acceptée.

Le département ne s'engage pas, néan-
moins, à accepter ni la plus basse ni aucune
des soumissions.
Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 27 juillet 1885.

D. GARDNER & Cie.
66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES
DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS!

3,000 PIECES D'INDIENNES
Patrons nouveaux et très jolis.
Ces Indiennes doivent être vendus de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINE A ROBE
Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge.
Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de
mousseline, chez
D. GARDNER & Cie.,
NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS
Importateurs Directs.

PLUMES D'AUTRUCHES
Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES
Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON

En Un Jour Après l'ordre Donné

—AUSI—
VIEUX CREPE REMIS A NEUF

Alex. A. Coutellier
TEINTURIER PARISIEN
NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA
(Près de la rue Sparks.)

13 mars, '85 1 an.

ALPHONSE JULIEN,
Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa.
Ci-devant occupé par M. Jos. Sénécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa
et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on
voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On
peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES COFFRÉS sont à la
disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur
demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

Grande Vente à Sacrifice
DE
PORCELAINES, VAISSELLE
ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place
pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous
viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,
Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884
NOUVEAU MAGASIN DE FRUITS
PAR
H. CORRIVEAU
Pâtisseries, Fruits, Légumes, Cigares, etc.
No. 253 1/2 Rue Wellington,
OTTAWA
22 avril 1m
James B. Bowes
ARCHITECTE
Chambre 25,
SCOTISH ONTARIO CHAMBERS
RUE SPARKS.
Ottawa, 18 avril 1885

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorroïdes: Guérison certaine, remède géral, en usage
EN CORROIDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA







L'AFFAIRE DE TERRE-NEUVE.

Nous lisons dans le "Nouveliste" de Rouen au sujet de l'affaire de Terre-Neuve, le remarquable travail suivant :

Nous avons annoncé l'autre jour qu'il était défendu par le parlement de Saint-Jean de Terre-Neuve à tout habitant de Terre-Neuve de pêcher ou de laisser pêcher pour vendre aux Français l'appât ou houette dont ils se servent pour la pêche à la morue, soit hareng, capelan ou encornet, dont les lieux de rendez-vous sont nos côtes et nos baies.

Il résulte d'une lettre de M. de Freycinet que le gouvernement français veillera à ce que nos intérêts soient sauvegardés, tar le vote de la loi ne tendrait à rien moins qu'à consommer la ruine de nos pêcheries à Terre-Neuve.

On peut se demander à quel mobile obéit le parlement de Saint-Jean. Nous croyons qu'il poursuit un double but : il voudrait nous faire abandonner les havres de la côte, où les traités nous donnent le droit de pêche exclusif, et détruire en même temps le commerce de Saint-Pierre et Miquelon. On sait que Saint-Pierre est un port franc, où les transactions à l'importation et à l'exportation se sont élevées en 1883 à 58,099,735 ; en échange de l'appât ou houette qu'ils débarquent, les pêcheurs anglais font des achats considérables d'objets de toutes espèces, ce que les négociants anglais voient depuis longtemps d'un œil jaloux.

En réalité, il y a à Terre-Neuve une lutte économique des plus aiguës et une situation qui préoccupe depuis longtemps les cabinets de Londres et de Paris. On a négocié fréquemment pour arriver à une entente, mais, malgré la bonne volonté des commissaires nommés par les deux gouvernements, on n'est arrivé à aucun résultat, pour des raisons qu'il serait trop long de développer. Le droit de pêche sur la côte de Terre-Neuve, entre Cod-Reg, sur la côte est, en passant par le nord, nous a été accordé par le traité d'Utrecht. A cette époque cette partie de la côte était complètement inhabitée, mais depuis, certains points se sont peuplés dans des conditions irrégulières des villages anglais se sont créés et la poussée a été telle que ceux que nous sollicitons cherchent aujourd'hui à se débarrasser de nous. Voici comment nous en sommes arrivés à la situation actuelle :

Le droit de pêche dans les havres de la partie de la côte dont nous avons la jouissance nous appartenait exclusivement, et avec lui le droit de créer des pêcheries à terre, pendant la saison de la pêche, chaque année les places que doivent occuper nos nationaux sont données à Saint-Servan.

Mais la morue est sujette à des migrations ; elle se déplace de telle sorte que les postes n'ont pas chaque année la même valeur, et le commandant de la station française modifie alors, dans l'intérêt de nos pêcheries, la disposition des emplacements telle qu'elle est faite avant le départ de France. Mais il arrive toujours qu'il y a plus de postes que de demandes, et dans leurs tournées nos officiers rencontraient dans quelque havre où nous n'avions pas un navire des barques anglaises montées par de misérables pêcheurs qui cherchaient à gagner durement leur vie. On eût été en droit de les expulser ; mais, non-seulement on fermait les yeux, souvent encore on les aidait en leur donnant des vivres.

Qui oserait blâmer nos marins de leur esprit de charité ! Néanmoins, c'est de là qu'est venu le mal. Le bateau anglais s'établissait à poste fixe dans le havre et y passait l'hiver, l'an suivant, on trouvait sur la grève une butte, plus tard une maison. L'Anglais se considérait comme maître du terrain, appelait à lui sa

famille, ses amis : un village se formait et bientôt on nous priait de vider les lieux. De là, des difficultés de toutes espèces et des réclamations incessantes.

En ces derniers mois, des pourparlers avaient été repris avec le cabinet de Londres afin de régler une série de questions coloniales, entreautres celle des pêcheries de Terre-Neuve et celle des nouvelles Hébrides.

L'Angleterre nous eût fait certaines concessions ; de notre côté et en échange, nous lui en faisons, et parmi celles-ci, il était question de la cession d'une petite île de l'Océani où nos voisins d'outre-Manche voudraient créer une station maritime en vue des conséquences du placement de l'isthme de Panama. Nous croyons qu'il n'a pas été donné de suite à ce commencement de négociations. L'Angleterre étant obligée de compter avec les passions des Parlements indépendants de ses grande colonies.

Mais, pour en revenir à la question de Terre-Neuve, à la quelle il est urgent de donner une solution, il ne nous paraît pas impossible d'arriver à une entente.

Déposséder les nationaux anglais qui se sont installés sur la côte dont nous avons la jouissance est hors de question, mais il est d'autres solutions ; les uns croient qu'il faudrait tout simplement fixer les emplacements nécessaires aux pêcheurs français les autres pensent qu'il serait préférable de décréter la liberté de pêche sur tout le pourtour de l'île pour les marins anglais et français qui trouveraient d'un côté une compensation des sacrifices qu'ils feraient de l'autre.

LA CITOYENNE HUBERTINE AUCLERT.

La citoyenne Hubertine Auclert continue de s'amuser et d'amuser le public. Elle a fait parvenir la requête suivante au conseil général de la Seine :

Messieurs les conseillers généraux, Dans votre séance du 6 juillet vous avez adopté un vœu d'amnistie en faveur des falsificateurs et des fraudeurs destinés de leurs droits civiques. Puisque vous êtes à ce point bons et généreux, permettez-moi d'appeler votre attention sur une catégorie d'individus bien plus intéressante que celle qui a été l'objet de votre sollicitude, et de vous demander d'émettre en faveur des douze millions de Françaises majeures arbitrairement privées de leurs droits de citoyennes, un vœu d'amnistie qui les relève du crime d'être nées femmes.

Vous ne pouvez, messieurs les conseillers, avoir moins de pitié pour les innocentes victimes des préjugés que pour les voleurs qui en falsifiant les aliments, ont altéré la santé de la nation et assassiné lentement, peu-à-peu des milliers d'individus.

Sachant que les désirs que expriment sont des ordres pour le parlement, je vous prie de mettre fin au monstrueux déni de justice qui déshonore la république, en émettant le vœu qu'avant les élections de 1885 les femmes soient mises en possession de leurs droits électoraux.

J'espère, messieurs les conseillers généraux, que je vous voudrez bien accueillir favorablement la requête que vous adresse au nom de mon sexe, et je vous prie d'agréer, avec mes remerciements anticipés, l'hommage de ma haute considération.

HUBERTINE AUCLERT, directrice de la "Citoyenne".

On ne sait pas encore quel accueil a reçu cette requête faite par Mme Hubertine Auclert "au nom de son sexe."

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

"J'ai souffert"

De toutes les maladies imaginables pendant les trois dernières années. Notre Pharmacien T. J. Anderson m'a recommandé les "Amers de Houlbon." J'en ai consommé deux bouteilles ! Je suis complètement guéri et je recommande sincèrement les Amers de Houlbon à tout le monde. J. D. Walker, Buckner, Mo.

Je vous adresse ces quelques lignes comme Gage de reconnaissance pour vos Amers de Houlbon.

Houlbon, j'ai souffert de rhumatisme - enflammerie Pendant près de Sept années et aucune médecine n'a semblé me faire du Bien ! ! !

Jusqu'au moment où je pris deux bouteilles de vos Amers de Houlbon, et à ma grande surprise je suis assis bien aujourd'hui que je ne l'ai jamais été. J'espère que vous aurez beaucoup de succès Avec ce puissant et efficace remède : Quiconque ! ! ! serait désireux d'avoir plus de détails sur ma guérison peut en obtenir en s'adressant à moi, E. M. Williams, 1103 16th Street, Washington, D. C.

Je considère que votre remède est le meilleur qui existe pour l'indigestion, les maladies de rognons, Et la débilité des nerfs, J'arrive Du sud en quête de santé et je trouve que nos Amers m'ont fait plus de Bien !

Que toute autre chose : Il y a un mois j'étais extrêmement Maigre ! ! ! Et presque incapable de marcher. Maintenant je Gagne des forces, et De l'embonpoint. Il se passe à peine un jour sans que je reçoive des compliments les sur progrès apparents de ma santé et ils sont dus aux Amers de Houlbon ! J. Wickliffe Jackson, Wilmington, Del.

Les bouteilles qui ne portent pas une étiquette blanche marquée d'une touffe verte de Houlbon sont de la contrefaçon. Rejetez tous les remèdes sans valeur, empoisonnés, qui s'offrent sous le nom de "Houlbon" ou "Houlbons."

Les bouteilles qui ne portent pas une étiquette blanche marquée d'une touffe verte de Houlbon sont de la contrefaçon. Rejetez tous les remèdes sans valeur, empoisonnés, qui s'offrent sous le nom de "Houlbon" ou "Houlbons."

KIDNEY-WORT

Opère des Cures MERVEILLEUSES Pourquoi ? Maladies des Rognons ? Des Affections du Foie ? Parce qu'il agit à la fois sur le FOIE, les INTERSTES et les ROGNONS.

Parce qu'il débarrasse le système des humeurs viciées qui produisent des maladies des rognons et des voies urinaires, des maladies bilieuses, la jaunisse, la constipation, les hémorrhoides, le rhumatisme, la névralgie, les affections nerveuses et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

IL GUÉRIT INFALLIBLEMENT LA CONSTIPATION, les HÉMORRHOÏDES et le RHUMATISME En faisant fonctionner librement tous les organes.

PURIFIANT AUSSI LE SANG et donnant au système sa vigueur normale pour chasser la maladie.

DES MILLIERS DE CAS les plus graves de ces maladies ont été soulagés et, en peu de temps RADICALEMENT GUÉRIS.

PAIX, \$1, sous forme liquide ou en poudre. En vente chez tous les pharmaciens. On envoie le remède en poudre par la maille. Wells, Richardson & Co., Burlington, Vt. Envoyez un timbre et vous recevrez un Almanach pour 1884.

KIDNEY-WORT

REMEDE INFALLIBLE POUR LES MALADIES DES ROGNONS (LES AFFECTIONS DU FOIE LA CONSTIPATION, les HÉMORRHOÏDES et les MALADIES DU SANG)

Les Médecins reconnaissent son efficacité.

"Le 'Kidney Wort' est le remède le plus efficace dont j'aie jamais fait usage. On peut toujours compter sur l'efficacité du Kidney Wort."

"On peut toujours compter sur l'efficacité du Kidney Wort."

"Le 'Kidney Wort' a guéri ma femme qui était malade depuis deux ans."

DANS DES MILLIERS DE CAS il a opéré des cures, lorsque tous les autres remèdes avaient échoué. C'est un remède qui n'est pas irritant, mais efficace, dont l'effet est sûr et qui ne nuit jamais à la santé, dans aucun cas.

PAIX, \$1, sous forme liquide ou en poudre. En vente chez tous les pharmaciens. On envoie le remède en poudre par la maille. WELLS, RICHARDSON & Co., Burlington, Vt.

KIDNEY-WORT

CLUB HOUSE Ancien Poste de P. O'NEERA 20 22 ET 24, RUE GEORGE

Cet établissement a été réparé, décoré et meublé à neuf, avec toutes les Améliorations Modernes

Des avantages spéciaux sont offerts aux artistes de théâtre. La buvette est toujours pourvue des meilleurs vins, liqueurs et Cigares.

T. P. O'CONNOR, Prop. Ottawa, 2 sept 1884

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CHEVRIER

Le VIN à l'Extrait de Foie de Morue, préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, à Paris, possède à la fois les principes actifs de l'huile de Foie de Morue et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'huile de Foie de Morue, est souverain contre la Scrofule, le Rachitisme, l'Anémie, la Chlorose, la Bronchite et toutes les Maladies de poitrine.

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CREOSOTÉ CHEVRIER

La Créosote de Hêtre arrête le travail destructeur de la Phthèse pulmonaire, car elle diminue l'expectoration, réveille l'appétit, fait tomber la fièvre, supprime les sueurs. Ses effets, combinés avec ceux de l'huile de Foie de Morue, font du Vin à l'Extrait de Foie de Morue créosoté de CHEVRIER, le remède par excellence contre la PHTHÏSE déclarée ou menaçante.

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez, MCDUGALL & CUZNER Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARRIERE, Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHAUDIERES, OTTAWA, Et à MATTAWA, P. Q. MCDUGALL & CUZNER 31 octobre 1883.

TAPIS, TAPIS etc. MAISON DE TAPIS

Ayant le plus grand assortiment, les meilleurs valeurs, et les plus bas prix on fait de Tapis, Prelarts, Rideaux, Corniches, Pôles, Garnitures et Meubles de toute sorte, à la MAISON DE TAPIS D'OTTAWA 148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie. Ottawa, 17 Dec. 1883.

CHEMIN DE FER LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL

Et tous les points à l'est. 4 CONVOIS A PASSAGERS 4 Tous Les Jours AVEC CHARS PULLMAN.

Raccordement à la gare Bonaventure, de Montréal, au chemin de fer Grand Tronc, Vermont Central, et les trains du chemin de fer Delaware et les lignes s'étendent jusqu'aux Provinces maritimes, et aux villes de Nouvelle Angleterre, Troy, Albany et New-York.

A partir du 29 Juin 1885, les trains circuleront comme suit :

Partant d'Ottawa. 8.00 a.m. Arr. à Montréal. 11.30 a.m. 4.50 p.m. 8.30 p.m.

Part de Montréal. 8.45 a.m. Arr. à Ottawa. 12.30 p.m. 4.30 p.m. 8.00 p.m.

Tous les convois à passagers se rendent directement à Montréal, sans changement de chars ni de locomotives et indépendamment de tous les autres trains du Grand Tronc.

Les trains quittant Ottawa à 8 heures du matin se raccordent au Côteau avec le train direct pour Toronto et toutes les stations intermédiaires qui arrive à Toronto à 10 heures du soir.

Le train partant de Montréal à 8.45 du matin se raccorde avec l'Express de nuit venant de Boston et New-York via Springfield, quittant Boston via Lowell à 7.00 p.m., via Fitchburg à 6.00 p.m. et New-York à 4.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 du matin.

Desire faire savoir à ses nombreuses pratiques et au public d'Ottawa et de ses environs en général qu'il a acheté et mis en opération toutes les machines du vaste établissement antérieur en opération sur la rue Sussex par M. Selby Lee pour la FABRIQUE DES CHAUSSURES

M. I. Dazé desire attirer l'attention du public sur ce qui suit : Le personnel de l'établissement est sans contrôle le plus complet de ce genre à Ottawa et est composé d'ouvriers de première classe.

TOUTE COMMANDE Qui lui sera confiée sera exécutée et expédiée avec soin sous le plus court délai. Une SPECIALITE dans les Commandes Les meilleurs matériaux sont employés. Satisfaction garantie. Prix très modérés. UNE VISITE EST SOLICITEE

Les marchands de la campagne feraient bien d'aller visiter cette MANUFACTURE avant d'acheter ailleurs.

IZAIE DAZE, Propriétaire. 16 mai 84

Dr ALFRED SAVARD BUREAU : NO. 376, RUE CUMBERLAND. Ancienne résidence du Dr Prevost Ottawa, 15 mai 1

SIROP DE BLAYN

Aux Bourgeois de SAPIN et au Baume de TOLU. Ce SIROP, d'un goût agréable, est recommandé depuis 50 ans par tous les principaux Médecins de Paris, dans les Rhumes, Grippe, Toux, Coqueluche, Maux de Gorge, Gargarismes pulmonaires, Irritations de Poitrine, des Voies urinaires et de la Vessie. — Pharm. BLAYN, 7, rue de Valenciennes, Paris. Dépôt à Québec : Dr Ed. MORIN & Co. Pharmaciens-Chimistes, 314, r. St-Jean.

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent à l'ENGORGEMENT des INTÉSTINS, telles que : Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Amas de Bile, Congestions du Foie, du Fomeron et du Cerveau, etc. TRÈS IMPRES ET CONTRAINDITS. Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs, avec le mot VÉRITABLES. 1<sup>re</sup> 50 la 1/2 boîte (50 grains) — 3<sup>re</sup> la boîte (105 grains). Boîte dans chaque boîte. Québec : Dr Ed. MORIN & Co. — Montréal : LAVIOLLETTE & NELSON. ET PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.

VERITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

La Chlorose s'annonce par une pâleur de la face, une faiblesse, une perte de l'appétit, une diminution de la coloration de la peau, etc. Elle est le résultat d'un manque de fer dans le sang. Elle se guérit par le SÉRUM DE BAYLE, qui est un véritable remède pour cette maladie. Le SÉRUM DE BAYLE est préparé par le Docteur BAYLE, à Paris. Il est recommandé par tous les Médecins de France et de l'étranger. On le trouve chez tous les Pharmaciens et chez M. J. L. Lavolette & Co., à Québec.

BOTTES ET SOULIERS

ASSORTIMENT COMPLET de Chaussures de tous les genres, dernier style, pour hommes, dames et enfants, pour les saisons du printemps et de l'été. Grande réduction ; prix extraordinairement bas. L'assortiment est complet et considérable, en sorte que les acheteurs ont tout le choix désiré.

G. MURPHY, No. 538 rue Sussex, Ottawa. 12 mai 1885 — la

Hotel du Castor

451 et 453 rue Sussex, Ottawa. Les agents-voyageurs trouveront bonne table et des voitures toujours prêtes à cet hôtel. Prix modérés. Un téléphone est attaché à l'établissement.

E. CHEVRIER, propriétaire Ottawa, 18 Dec. 1884. 1 an

L'ORGANISME DE L'HOMME

Est l'œuvre la plus complexe du créateur et quand ce mécanisme si compliqué, et si artistiquement fait, est dérangé par la maladie, on doit rechercher le moyen le plus efficace, et ce secours doit être demandé aux plus expérimentés, car le corps humain est quelque chose de trop précieux pour être négligé. Alors s'éleva la question "Quel médecin employer ?"

Le Dr OSCAR JOHANNESSEN, de l'Université de Berlin, Allemagne, a fait une étude de toute sa vie, du système nerveux et sensoriel.

SES REMÈDES GUÉRISSENT Toute Débilité ou dérangement du système nerveux, y compris la Spasmodie, la Gonorrhée, la Syphilis, la Stricture et l'Impotence, etc., etc.

PARCEQUE vous avez été trompé et abusé par les CHAILLATANS qui prétendent guérir cette classe de maladie, n'hésitez pas à essayer de la méthode du Dr JOHANNESSEN, avant que cette maladie devienne chronique et incurable.

On enverra par la maille un traité précieux du système du Dr Johannesen parfaitement cacheté à toute personne souffrant de cette maladie, pourvu qu'elle s'adresse à son seul agent autorisé, aux Etats-Unis ou au Canada.

HENRY VOGELER, 49, South Street, New-York. Divers symptômes compliqués sont traités par les prescriptions spéciales du docteur Johannesen d'après l'avis d'un médecin d'élite qualifié.

Toute correspondance confidentielle et toute réponse est envoyée frais de poste payés. 84 1 an

J. B. ARIAL

Peintre Décorateur et Tapissier, VIENT DE RÉCEVOIR 10,000 ROULEAUX DE TAPISSERIES

de tous les patrons et de tous les goûts, avec bordures appropriées. La vente est faite à 15 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs.

—AUSSI— TOILES POUR CHASSIS DE TOUTE COULEUR. M. ARIAL surveille lui-même toutes les commandes qui lui sont faites, ainsi que le travail de ses employés.

Hotel du Canada Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. E. Lauzon, informe le public en général qu'il vient de reprendre son ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant continuellement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui à s'engager au prix le plus élevé. A. RENAUD, propriétaire, No 56, 58 et 60 Rue Murray 16 Dec



LES FAITS DU JOUR

Soixante-dix-sept mille deux cents personnes ont visité les restes du général Grant à Albany.

L'honorable juge Routhier ouvrira au commencement de septembre, l'enquête qu'il a été chargé de faire sur le chemin de fer du Nord.

L'honorable Dr Ross, premier ministre de la province, part le 15 août pour un voyage de quelques semaines en Europe. M. Edouard Guibault, député de Johette, l'accompagne.

L'Indiana se propose d'élever des statues à ses grands hommes, et une en particulier au Très Révérend Pierre Gibault, qui servit la jeune république, en gagnant à la cause de l'indépendance les Canadiens et les Sauvages du Nord-Ouest.

Nous apprenons avec beaucoup de regret la mort du Rév. M. Pierre Grégoire Tremblay qui est arrivée hier soir, vers six heures à sa résidence, près de la chute Montmorency.

Le regretté défunt est né en 1820 et fut ordonné prêtre en 1845. Il a été curé de la paroisse de Beauport jusqu'à il y a dix mois.

M. L. O. Armstrong, agent de colonisation pour la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, est parti de Montréal hier matin, pour Nicolet, en compagnie de M. Louis Beauchemin, récemment arrivé du Nord-Ouest où il est établi depuis 15 ans dans le diocèse de St. Albert.

M. Beauchemin s'est fait une fortune considérable dans cette partie du pays et il se rend avec M. Armstrong, à Nicolet, dans le but de recruter des colons pour le Nord-Ouest.

M. Armstrong doit adresser la parole sur la colonisation.

RETRACTATION DE RIEL

Riel a rétracté ses déclarations contre l'Eglise catholique, déclarations qu'il a faites pendant la révolte, et il s'est de nouveau soumis à l'autorité ecclésiastique. Il a signé une rétractation par écrit, que le R. Père Fortier, de la cathédrale de St Boniface, a apportée hier avec lui à Regina. Il est entendu qu'il est à préparer une rétractation plus formelle et plus détaillée, qu'il soumettra aux R. Père Fourmond, de St Antoine.

LA CONDAMNATION DE RIEL

L'excitation est toujours grande au sujet du sort réservé à Riel, dit le Monde. Les citoyens veulent qu'un mouvement sérieux soit organisé pour demander la commutation de la peine. En tout cas, il faut de l'argent à tout prix pour aider à la défense qui doit en appeler de la décision du juge Richardson. A cet effet, une grande assemblée est convoquée pour dimanche après-midi à 4 heures sur le Champ de Mars. Une série de résolutions sera présentée. Des orateurs des deux partis politiques adresseront la parole. Il est bien entendu que la note politique ne se mêlera pas à ce mouvement. C'est aussi le meilleur moyen de réussir.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield, 3 juin

AUTOUR D'UNE TOMBE

Sous ce titre, M. Ferdinand Gagnon a publié, dans son excellent journal le Travailleur, un remarquable article sur la mort du gén. Grant.

Ayant esquissé à grands traits le deuil universel qui a accueilli cet événement lugubre, ayant signalé l'unanimité des regrets et des éloges dont tous les partis, toutes les nationalités, toutes les croyances sont venus déposer l'hommage aux pieds de ce mort, qui fut l'un des plus rudes lutteurs de son époque et dut à ce titre se faire bien des envieux et des ennemis, il termine comme suit :

Dans tout ce grand déploiement de la douleur d'un grand peuple, la dignité domine. L'enthousiasme passionné des partis ne se dispute pas cette dépouille mortelle pour en faire une démonstration populaire en faveur de certaines idées. Non, c'est la gratitude d'une république qui se manifeste, c'est le civisme et le patriotisme qui entourent d'une auréole celui qui a sauvé l'intégrité nationale aux jours du péril.

Français d'origine, spectateur de ces démonstrations dignes et admirables, nous ne pouvons nous empêcher de comparer ce qui se passe ici avec les scènes des funérailles de Victor Hugo. Les deux républiques du monde sont en présence, l'une pleure son plus grand poète, l'autre son plus illustre guerrier. Français de cœur, de sentiment, nous sommes forcés de déplorer le deuil si peu digne de la France, et de donner à notre patrie d'adoption l'hommage de notre admiration. On ne persécute personne, ni aucune croyance, pour honorer le général Grant, pendant que la République Française a escroqué un tombeau à l'église pour son poète.

Au chevet du général Grant, il y avait la religion représentée par un ministre, au chevet de Victor Hugo, la libre-pensée veillant sur sa proie. Grant, dans sa simplicité civique, digne, sans faste, n'a jamais dit qu'il désencombrerait l'horizon par sa mort; Victor Hugo a eu le cynisme de cette fatuité. D'où vient cette différence entre les deux Républiques. C'est qu'aux Etats-Unis on n'a pas chassé Dieu des assemblées délibérantes, qu'on lui fait sa part large dans tous les actes de la vie publique, pendant que le républicanisme français signifie guerre à l'Église, à son Église, à ses enfants.

Que la France se recueille, qu'elle jette des yeux observateurs sur les Etats-Unis et qu'elle apprenne de notre république le véritable esprit civique qui se conplat, non dans l'enthousiasme des fausses idées et des problèmes sociaux inadmissibles, mais qui trouve la paix dans la liberté, dans l'observance des lois, dans l'ordre et la modération, en rendant à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César.

A STE ANNE

N'oubliez pas que le dernier pèlerinage de la saison à la Bonne Ste Anne de Beaupré doit partir du dépôt du Pacifique, à Ottawa, lundi prochain à 8 1/2 hrs. a. m. Procurez-vous vos billets d'ici à lundi. Pour acheter les objets de piété que vous ferez bénir à Ste Anne, attendez d'être à bord du "Canada". Vous trouverez là tout ce dont votre piété a besoin comme souvenir du pèlerinage, et pour vous assurer la protection et les faveurs de Ste Anne.

FUTUR MARIAGE DE LORD COLERIDGE

La dernière grande sensation, à Londres, est causée par la nouvelle que le lord-juge-chef Coleridge épouserait prochainement une Américaine. Il l'a rencontrée il y a trois ans sur le steamer qui le ramena des Etats-Unis en Angleterre. On dit que cette femme menace Sa Seigneurie d'une poursuite judiciaire devant les tribunaux pour rupture de promesse de mariage si Elle ne l'épouse pas. Les fils et la fille de lord Coleridge voient ce mariage d'un très-mauvais œil.

O amour, tu perdis Troie, et tu en feras bien d'autres!

Les excursionnistes de Kingston, arrivés dans la capitale hier, étaient au nombre de 150 environ. Plusieurs d'entre eux ont visité le Kiosque et les promenades de l'esplanade des édifices parlementaires, dans le cours de la soirée.

LE MONDE ET LA VILLE

On va prochainement commander le cadran destiné à la nouvelle tour du bureau de poste de Hull.

Parmi les victimes de l'incendie du steamer O'Kelly, à Pembroke, samedi dernier, se trouve M. David Smith, frère de M. H. T. Smith, de cette ville.

Le nommé Alfred Côté, qui a confessé avoir volé \$150 à M. John Blais, de Rochesterville, va être condamné demain par le juge Ross.

Allez voir Chang, le géant Chinois, qui donnera des représentations orientales au Grand Opéra lundi, mardi et mercredi prochains.

Les Drs Wright et Henderson ont enlevé, mardi, un tumeur à M. E. B. Young, des Chaudières. L'opération a été très-douloureuse mais on espère sauver le patient.

La police a reçu un télégramme de Montréal, hier soir, lui mandant d'arrêter un jeune homme qui a déserté son domicile en cette dernière ville et a pris le train pour Ottawa.

La fanfare des Gardes a fait un joyeux pique-nique à Chelsea Grove hier, en l'honneur de ses trompettes Cowan, Fowler et Modenar, qui ont pris part à la campagne du Nord-Ouest.

Les agents d'annonces de Buffalo Bill, sous la direction de M. Stowe, sont arrivés en cette ville hier. Ils sont actuellement fort occupés à poser les affiches de cette belle compagnie.

Un agent de commerce d'Hamilton, arrivé à la gare Union hier matin, confia sa valise d'échantillons à un commissionnaire pour aller faire quelques courses. A son retour, il ne trouva plus ni gardien ni valise et il est depuis lors à la recherche du coquin qui l'a volé de la sorte.

Un employé de M. Allan et Cie., du nom de Simon Frubrick, est tombé du toit de la résidence de M. le sénateur Clewom hier matin. Il ne s'est heureusement infligé dans sa chute qu'une foulure et de légères contusions à la cheville du pied gauche.

MM. les échevins Desjardins et Ducher siègent habituellement ces jours-ci à la cour de police, en remplacement de M. le juge O'Gara qui est en vacances. Jamais vraiment la justice n'a été mieux administrée parmi nous et les plaideurs sont unanimes à le reconnaître.

Une sorte de dode a été conduit à la station de police hier soir pour avoir insulté des dames qui se promenaient paisiblement dans la rue Sparks. Nous espérons bien qu'il va lui être donné une bonne leçon de savoir-vivre sous forme de quelques jours d'emprisonnement. Campbell en est, en effet, à sa seconde offense du genre.

Deux vieux habitués de la station de police, Ned Wright et Frank Day, se sont trouvés réunis à nouveau dans les cellules de l'institution la nuit dernière. L'un avait trop bu et on avait ramassé l'autre à titre de vagabond. L'accolade de ces deux dignes amis a été touchante.

Les RR. Pères Dominicains, de l'église St Jean Baptiste, sont à organiser actuellement un grand bazar, qui aura lieu bientôt et dont les profits seront consacrés à compléter l'ornementation intérieure de leur église. L'œuvre reçoit un généreux encouragement et nous ne doutons pas qu'elle sera couronnée d'un brillant succès.

Chang, le géant Chinois, va arriver dans la capitale lundi, le 10 courant. Il demeurera parmi nous les deux jours suivants, et chaque après-midi, de 1 heure à 5 heures, chaque soir, de 6.30 à 10 heures, il donnera des réceptions au Grand Opéra. Chang est l'homme le plus grand de l'univers et tous voudront aller le voir.

MM. A. Gilmour, le shérif Sweetland, James Cunningham et James Manuel sont partis à bord du yacht à vapeur de M. Allan Gilmour pour une partie de pêche dans le bas du St Laurent. Ils seront absents environ trois semaines et passeront quelques jours à Kingston et aux Monts-Rois.

Il y avait nombreuse assistance au patinoir Royal hier soir, pour voir à la course de cinq milles entre Campion, le champion des patineurs de Kingston, et Atchison, jeune garçon de cette ville. Dès le départ, qui eut lieu à 9 heures et demie, Atchison prit les devants et quatrièmement il avait gagné tout un tour de l'amphithéâtre à son adversaire. Ce dernier ne crut pas devoir pousser les choses plus loin et abandonna la lutte pendant que l'on applaudissait chaleureusement le vainqueur.

Toutes les personnes de la campagne désirant prendre part au pèlerinage de Ste Anne de Beaupré qui doit avoir lieu lundi prochain, (10 courant, sous la conduite des RR. Pères Oblats de Hull, pourront se procurer des billets de passage à bord des chars où il y en aura pour répondre à toutes les demandes.

Deux jeunes garçons, du nom de Howell, ont failli se noyer en se baignant dans le réservoir du moulin de MM. Bronson et Weston, aux Chaudières. Le plus jeune des deux frères a été sauvé par son aîné, qui serait mort lui-même victime de son dévouement, si le Dr Wright, et quelques amis ne s'étaient par hasard trouvés dans le voisinage et ne l'avaient repêché avec beaucoup de peine.

M. James Bangs, de cette ville, a failli se noyer récemment à Old Orchard Beach. Il était à se baigner en compagnie de M. McKay, d'Ottawa, et de M. Joseph Duhamel, de Montréal, quand s'étant trop éloigné du rivage, il fut pris par le courant et se sentit perdu. A ses appels désespérés, ses deux compagnons volèrent à son secours, mais ce ne fut qu'à grande peine qu'ils le ramenèrent sans connaissance à la rive. M. Bangs est aujourd'hui tout-à-fait rétabli.

L'excursion annuelle d'Ottawa à Montréal, Québec, Chicoutimi, etc., aura lieu le 14 août courant, par le chemin de fer du Pacifique. Les excursionnistes quitteront Ottawa par le train régulier de 8.20 du matin. A Montréal, ils prendront le bateau "Montréal," de la Compagnie du Richelieu, et à Québec ils embarqueront à bord d'un autre steamer. Prix: Montréal et retour, \$2.50; Québec et retour, \$5.00; Chicoutimi et retour, \$12.50. Des billets pour la Malbaie, la Rivière du Loup, Cacouna, Tadoussac, etc., seront vendus à prix réduits. On prendra des passagers à Hull, Buckingham, Thurso, Papi-neauville, Montebello et Calumet aux mêmes prix. Les billets pour Québec et Chicoutimi seront bons pour quinze jours. Pour plus de détails et pour se procurer des billets, s'adresser à M. Chas. Desjardins, block de l'hôtel Russell.

Une véritable Sensation CHANG Le fameux GEANT CHINOIS, de beaucoup l'homme le plus grand au monde va donner une série de Réceptions Orientales à la salle du Grand Opéra, en cette ville. Lundi, Mardi, Mercredi Les 10, 11 et 12 courant, chaque après-midi de 1 h. à 5 hrs., et de 6.30 p.m. à 10 hrs. Admission, 10 cts.

COUR DE POLICE [Présidence de l'échevin Desjardins]. Ottawa, 7 août. J. Campbell, pour avoir insulté une jeune fille sur la rue Sparks, acquitté. Ned Wright, ivresse, \$2 d'amende et les frais. L. Laclelle, pour avoir frappé P. Laclelle, \$1 d'amende et les frais. John Rogers, jr., accusé d'accusation sur John Kavanagh, jr. F. Day, ivresse, \$5 d'amende ou trois semaines de prison. L. McGuira, vente de boissons après les heures réglementaires, acquitté. Mary Caldwell, accusée d'avoir enlevé plusieurs enfants appartenant au Capt Todd, cause remise à demain.

Collège d'Ottawa SOUS LA DIRECTION DES RR. PP. OBLATS, O. M. I., Confère les Grades Universitaires. Cours Classique, Cours de Génie Civil, Cours Scientifique et Commercial. Par sa position et sa méthode d'enseignement, le collège d'Ottawa offre à tous, des facilités exceptionnelles pour apprendre l'anglais. Le collège, considérablement agrandi, ne laisse rien à désirer sous le rapport du confort et de l'hygiène; dortoirs bien chauffés et bien aérés, salles spacieuses, lumière électrique, etc., etc. Outre les cours de récréation, un vaste terrain vient d'être acquis et préparé pour les jeux athlétiques. CONDITIONS Pension, enseignement, lit et garniture, lavage et racommodage de linge, honoraires du médecin, payable d'avance au commencement de chaque terme, en septembre et en février; Cours classique, par semestre \$30.00 Cours de génie civil \$35.00 Cours commercial \$75.00 EXTRAS: Télégraphie, Sténographie et musique instrumentale. Le dessin et la musique vocale sont enseignés gratuitement. Les cours s'ouvriront le 2 septembre. Les prospectus sont envoyés sur demande. TRES-REV. P. J. H. TABARET, O. M. I. D. D. Supérieur.

AMELIORATIONS LOCALES

CONSTRUCTION d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés dans les rues soixante-dix-sept mille deux cents personnes ont visité les restes du général Grant à Albany. Avis est par le présent donné que le Conseil-de-Ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés ayant les dimensions suivantes et dans les rues ci-après désignées: "Un égout à tuyaux en glaise vitrifiés de quinze pouces, au côté sud de la rue Wellington, à partir du lot No. 17 jusqu'au côté sud-Ouest de la rue Queen ouest;" les dits règlements pourvoient aussi à réparer et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août, A. D. 1885. Ottawa, 28 juillet 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.

AMELIORATIONS LOCALES

CONSTRUCTION d'égouts en tuyaux en glaise vitrifiés et en brique dans les rues soixante-dix-sept mille deux cents personnes ont visité les restes du général Grant à Albany. Avis est par le présent donné que le Conseil-de-Ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés, ayant les dimensions suivantes et dans les rues ci-après désignées: De la rue Robert, vis les rues Lane et Lewis, jusqu'à la rue Bank, 3 pieds par 2 6 en brique. Dans la rue Bank, entre les rues Lewis et Florence, 2 pieds 2 pouces par 2 pieds en brique. Dans la rue Florence, entre les rues Bank et Kent, 2 pieds 2 pouces par 2 pieds en brique. Dans la rue Macdonald, entre les rues Anne et McLaren, tuyaux en glaise 12 pos. " Robert, " Anne et Lewis, " " 9 " " Cartier, " Anne et McLaren, " " 12 " " Elgin, " Anne et Gilmour, " " 9 " " Metcalfe, " Anne et Gilmour, " " 12 " " Bank, " Anne et Florence, " " 9 " " Bank, " Lewis et Gilmour, " " 12 " " Gilmour, " Kent et Robert, " " 9 " " Skead, " Cartier et Robert, " " 9 " " Lewis, " Cartier et Robert, " " 9 " " Charles et McDougall, " Bank et Kent, " " 12 1/2 " " Frank et Lochiel, " Bank et Elgin, " " 12 1/2 " " Charles, " Lot 50 et Robert, " " 9 " " Frank, " Lot 50 et Robert, " " 9 " " Anne, " Kent et Robert, " " 9 " les dits règlements pourvoient aussi à réparer et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août, A. D. 1885. Ottawa, 28 juillet 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.

AMELIORATIONS LOCALES

TROTTOIRS Dans le quartier By en la Cité d'Ottawa

AVIS est par le présent donné que le Conseil-de-Ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction de trottoirs ayant les dimensions suivantes et dans les diverses rues ci-après désignées: Du côté nord de la rue George, entre les rues William et Cumberland, transversal, 3 pouces, 10 pieds. Du côté sud de la rue York, entre les rues Sussex et Cumberland, transversal, 3 pouces, 10 pieds. Du côté nord de la rue York, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 10 pieds. Du côté sud de la rue Clarence, entre les rues Sussex et Dalhousie, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté nord de la rue Clarence, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté sud de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté nord de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté nord de la rue St. Patrice, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté ouest de la rue Sussex, depuis le lot F. jusqu'à la rue St Patrice, transversal, 3 pouces, 10 pieds. Du côté ouest de la rue Dalhousie, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté est de la rue Dalhousie, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté ouest de la rue Cumberland, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté est de la rue Cumberland, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Le coût d'un trottoir de 2 pouces d'épaisseur, de 40 pouces de largeur, et les frais de remplissage qui s'en suivent, seront supportés par la Corporation dans chaque cas. Les dits règlements pourvoient aussi à réparer et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août, A. D. 1885. Ottawa, 28 juillet 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Améliorations Locales

TROTTOIRS Dans le Quartier Wellington, en la Cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le Conseil de ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction de trottoirs ayant les dimensions suivantes et dans les diverses rues ci-après désignées: Du côté sud de la rue Wellington, entre les rues Bank et Bay, transversal, 10 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Wellington, de la rue Bay à celle des Commissaires, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté nord de la rue Sparks, de la rue Elgin à la rue Lyon, transversal, 10 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Sparks, de la rue Elgin à la rue Bay, transversal, 10 pieds, 3 pouces. Du côté nord de la rue Queen, du Canal à la rue Kent, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Queen, de la rue Elgin à la rue Lyon, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue Metcalfe, de la rue Queen à la rue Albert, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Metcalfe, de la rue Queen à la rue Albert, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue O'Connor, de la rue Wellington à la rue Maria, transversal, 8 pieds 3 pouces. Du côté ouest de la rue O'Connor, de la rue Wellington à la rue Maria, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue Bank, de la rue Wellington à la rue Cooper, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Bank, de la rue Wellington à la rue Cooper, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue Kent, de la rue Wellington à la rue Lisgar, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Kent, de la rue Wellington à la rue Lisgar, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Lyon, de la rue Sparks à la rue Queen, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Bay, de la rue Wellington à la rue Queen, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté nord de la rue Gloucester, de la rue Elgin à la rue O'Connor, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Gloucester, de la rue Elgin à la rue Metcalfe, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Nepean, de la rue Elgin à la rue O'Connor, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté nord de la rue Lisgar, de la rue du Canal à la rue Bay, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Le coût d'un trottoir de 2 pouces d'épaisseur, de 40 pouces de largeur et les frais de remplissage qui s'en suivent seront supportés par la corporation dans chaque cas. Les dits règlements pourvoient aussi à réparer et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels-biens-fonds représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août, A. D. 1885. Ottawa, 28 juillet 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.